

Conseil de quartier Clignancourt Jules Joffrin

13/11/2024

Ordre du jour :

- Sécurité
- Propreté / Végétalisation

Les élus présents

Frédéric BADINA, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté, de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.

Fanny BENARD, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Kévin HAVET, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Cabinet du Maire

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Rémi PILLOT, chargé de la sécurité, police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle et affaires générales.

Le Service de la démocratie Locale

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne

Lucie AYOUB, chargée de participation citoyenne

Sécurité

L'un des premiers sujets abordés a concerné la dangerosité du carrefour situé à proximité de l'EPS (espace parisien des solidarités), près de la Mairie. Plusieurs habitants ont signalé des comportements irresponsables de la part des cyclistes et des conducteurs de scooters, qui ne respectent pas le code de la route.

En réponse, **Kévin Havet** a souligné que la priorité restait la sécurité des piétons et que la transformation de l'espace public parisien visait à réduire la place de la voiture. Il a mentionné l'augmentation des verbalisations à l'encontre des cyclistes ainsi que la votation citoyenne sur la place des trottinettes, qui a entraîné une diminution notable de leur présence dans l'espace public.

La question des nuisances sonores a également été soulevée, notamment en raison d'un restaurant situé à proximité du Café des Innocents, ainsi que du bruit généré par l'établissement lui-même.

Kévin Havet a précisé que ce restaurant avait déjà fait l'objet de fermetures administratives répétées et qu'il était sous surveillance. Il a ajouté que des verbalisations pouvaient être effectuées et que le sujet serait inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion sur les commerces problématiques. Concernant le Café des Innocents, des sollicitations allaient être adressées afin de mieux encadrer les nuisances sonores.

Un autre point de préoccupation des habitants a été la présence de nombreuses personnes sans domicile fixe dans le quartier. Une femme en situation de grande détresse a notamment été signalée **boulevard Ornano**, avant de se déplacer **place des Tirailleurs Sénégalais**. Par ailleurs, des graffitis invitant à la consommation de MDMA ont été observés sur plusieurs commerces, tandis que des trafiquants de drogue continuent d'opérer devant la Recyclerie, malgré la présence de caméras de surveillance et les passages réguliers de la police.

A ce sujet, **Kévin Havet** a rappelé l'existence de l'application [Dans ma rue](#). Toutefois, il a reconnu que les réponses fournies par l'application étaient souvent automatisées et manquaient de personnalisation. Il a donc encouragé les habitants à doubler leur signalement par un courriel direct à son adresse mail (**kevin.havet@paris.fr**) afin d'assurer un meilleur suivi.

Ensuite, la prostitution aux abords de la **place Albert Khan**, notamment près de la rue Championnet, a été discutée. **Kévin Havet** a expliqué que ce phénomène était pris en charge en collaboration avec la Préfecture de police. Il a précisé que la Brigade de répression du proxénétisme se concentrait sur les réseaux exploitant les personnes prostituées, plutôt que sur les travailleuses du sexe elles-mêmes, qui sont considérées comme des victimes. Des actes de prostitution ont également été signalés près de la **rue aux Écoles Championnet**. Pour y remédier, des



opérations de verbalisation et d'enlèvement de camionnettes sont menées en lien avec la Police municipale.

En matière de lutte contre la délinquance et les trafics, **Kévin Havet** a affirmé qu'il n'existait actuellement plus de lieu d'implantation durable lié à la consommation ou au trafic de crack dans le 18^e arrondissement. Il a également mis en avant le renforcement de la coopération entre la Police nationale et la Police municipale afin d'augmenter le nombre d'actions communes dans l'arrondissement. Une présence policière sera prochainement assurée aux abords du collège Utrillo afin de sécuriser les sorties des élèves. Toutefois, il a souligné la perte de 100 agents de la Police nationale dans le 18^e, contre seulement 25 dans le 15^e, et précisé que l'arrondissement comptait aujourd'hui 120 policiers assermentés.

Végétalisation et Propreté

Le premier sujet abordé concernait la **rue Baudelique**. Un habitant a interrogé la mairie sur d'éventuels projets de végétalisation pour cette rue. En réponse, il a été précisé que, bien que la rue soit difficile à entretenir, elle ne souffrait pas particulièrement d'incivilités. Il a également été souligné que l'absence de dynamisme, notamment au niveau des commerces et des nuisances associées, empêchait la rue de fonctionner comme elle le devrait. La mairie s'est engagée à revenir vers les habitants pour leur faire part des projets envisagés pour cet espace.

La situation de la **rue du Baigneur** a également été débattue. Un habitant a déploré l'état du mur, refait il y a plusieurs années, qui nécessite aujourd'hui une intervention. Il a également soulevé la question des "[rues aux écoles](#)", remettant en question la priorité accordée à ces aménagements et s'interrogeant sur la nécessité d'implanter davantage d'espaces verts devant les établissements scolaires. En réponse, la mairie a défendu cette politique en expliquant que les enfants étaient les premiers concernés par la pollution. Ces aménagements visent plusieurs objectifs : réduire la pollution, favoriser la végétalisation et dynamiser les commerces locaux.

Une demande spécifique a été formulée concernant la suppression de la colonne à verre située **rue du Baigneur**. La mairie a expliqué que cette colonne posait problème en raison de la configuration en pente de la rue, ce qui rendait difficile son déplacement. Il a été rappelé que les commerçants étaient tenus de posséder des poubelles adaptées et qu'une signalisation pourrait être mise en place pour orienter les habitants vers les trilibs.

D'autres problématiques liées à l'aménagement de la **rue du Baigneur** ont été soulevées, notamment l'absence de bancs et l'entretien des pieds d'arbres. Il a été proposé de mobiliser les copropriétés et les habitants afin de réfléchir à des solutions d'aménagement et de végétalisation. Concernant les pieds d'arbres, la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) a été sollicitée pour s'assurer de leur entretien. Un permis de végétalisation pourrait être mis en place afin de responsabiliser les habitants dans l'entretien de ces espaces. La mairie a également mentionné l'existence d'appels à projets permettant d'accompagner les collectifs souhaitant végétaliser leur quartier.

La question de l'entretien des façades a également été abordée. Il a été rappelé que cette responsabilité incombait aux propriétaires et non à la mairie, en raison du coût élevé de ces opérations. Néanmoins, les services municipaux peuvent être sollicités pour s'en occuper mais cela reste à la charge du propriétaire des lieux. Il a été souligné que certaines entreprises exagéraient leurs tarifs pour le nettoyage des tags et qu'il était donc recommandé de comparer plusieurs devis avant

d'engager des travaux. Une alternative pourrait être la réalisation de fresques murales, bien que leur coût reste important.

Concernant la gestion des déchets, un habitant a signalé un problème d'accumulation de poubelles entre la **rue Belliard** et la **rue du Ruisseau**. En parallèle, la question de l'occupation de la Petite Ceinture par des associations a été évoquée. Il a été précisé que ces occupations faisaient l'objet d'une demande préalable auprès du cabinet du Maire, où les horaires et le niveau sonore des événements sont encadrés. La mairie a rappelé que ces initiatives participaient à la dynamisation du quartier, notamment avec des projets comme la Recyclerie. Elle a également exprimé son souhait d'ouvrir la **Petite Ceinture** au public tous les jours de la semaine, et non plus seulement le week-end. Parmi les projets en cours figurent la transformation de la Porte de Clignancourt en un lieu de destination plutôt qu'un simple lieu de passage, ainsi que l'aménagement de la **Place Django Reinhardt**, située à proximité de la piscine.

Un autre point a concerné la **rue Montcalm**, où des habitants ont signalé l'absence de panneaux indiquant l'interdiction de circulation et de stationnement vers la **rue du Ruisseau**. En réponse, il a été précisé que cette rue avait été transformée en "[rue aux écoles](#)", avec une zone piétonne ouverte. Il n'est pas prévu d'y installer des barrières, notamment en raison de la présence de parkings d'immeubles.

Enfin, la question de la communication autour des collectes de déchets a été soulevée. La mairie a annoncé le déploiement progressif de bornes de collecte sur les trilibs, notamment à proximité des établissements municipaux et sur les marchés. Une communication plus poussée est prévue, avec la distribution de cartes d'information et l'affichage des emplacements des bornes.